

Produit d'**OBIV Solutions**

Département Études et Recherches

O'LAB

Taking People Further



2025

GOUVERNANCE - **CONJONCTURE** - CAMEROUN
La veille dans le domaine de la Gouvernance

Note de conjoncture des entreprises et établissements publics



**Office du Baccalauréat du
Cameroun (OBC)**

Note de conjoncture N°017

du **15 Août 2025**



Sommaire

Note de conjoncture pour les entreprises et les établissements publics du secteur de la gouvernance.



02 Résumé

La présente analyse évalue l'écosystème communicationnel de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC) et dévoile son niveau de performance au regard de la classification des établissements publics par le du MINFI.

03 Rappel des exigences légales

En sa qualité d'acteur central du sous-système éducatif et établissement public, l'OBC est assujéti à la stricte observation de ce cadre normatif.

04 Évaluation de la communication

Le système de communication de l'OBC s'appuie sur un écosystème structuré autour d'une multitude de canaux d'information et de diffusion, parmi lesquels figurent un site web institutionnel et des présences actives sur les réseaux sociaux comme X (ancien Twitter) officiel, Facebook, LinkedIn professionnel, YouTube officiel, Instagram officiel.

05

Pilotage stratégique des politiques publiques à améliorer

À ce niveau de l'analyse, l'évaluation du pilotage des politiques publiques par l'OBC est réalisée à travers quatre critères essentiels...

08

Des performances faibles pour l'OBC

Cette partie a pour objectif de restituer l'évaluation de la performance de l'OBC consignée dans les classements officiels arrêtés par le Ministère des Finances (MINFI), notamment les arrêtés N°00000201 du 4 mai 2020 et N°00000001du 1er janvier 2023.

Équipe de rédaction

Supervisée par
Pr Viviane Ondoua Biwole

Chef du projet :
Yves Alaince Kana
Responsable O'LAB

Contributeurs :

Ulrich Labussiere
David Ikome
Dr Irène Mbollo



La présente analyse évalue l'écosystème communicationnel de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC) et dévoile son niveau de performance au regard de la classification des établissements publics par le MINFI. Concernant l'écosystème communicationnel, sur treize critères retenus pour l'évaluation d'un site web, l'institution satisfait à 8 d'entre eux, soit un taux de 61,53%. Ce résultat traduit à la fois des efforts notables en matière de diffusion d'informations et des prestations de services rendus aux usagers et des lacunes à combler. Parmi les lacunes, figurent la faible actualisation des contenus en ligne, l'absence de publication du rapport annuel de performance et des états financiers, documents pourtant essentiels à la transparence et à la reddition de compte. Les missions de l'OBC se matérialisent par des actions concrètes et des services rendus à ses usagers. Au niveau de la gouvernance, selon le classement des établissements publics réalisé tous les trois ans par le MINFI en 2023, l'OBC demeure en 4^e catégorie (il en existe 5), ce qui témoigne une stagnation de sa performance globale par rapport au premier classement de 2020.



Cette note de conjoncture s'appuie sur un socle juridique établi à partir des éléments suivants :

- ✓ la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun : l'article 50 relève que « l'ensemble des informations et documents relatifs aux finances publiques, tel qu'il découle de la présente loi, sont publiés par les institutions compétentes sur leur site internet dès qu'ils sont disponibles » ;
- ✓ le code de bonne gouvernance, dans son article 42, exige que la juridiction des comptes rende publics tous les rapports qu'elle transmet au Président de la République, au Parlement et au Gouvernement ;
- ✓ les textes organiques des entités publiques : il s'agit des décrets portant création et organisation de chaque entité et des documents stratégiques (manuel de procédures, plan stratégique, budget programme) ;
- ✓ la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) : elle retrace les grands axes et actions stratégiques dont l'implémentation repose sur les administrations et agences pour parvenir au développement ;
- ✓ la stratégie sectorielle de gouvernance : elle répond à la nécessité de renforcer la gouvernance afin de soutenir efficacement la mise en œuvre des politiques publiques.

En sa qualité d'acteur central du sous-système éducatif et établissement public, l'OBC est assujéti à la stricte observation de ce cadre normatif. La présente note de conjoncture s'attache à évaluer la qualité de sa communication institutionnelle, à travers plusieurs axes d'analyse tels que la diversification des canaux de communication, l'optimisation des standards du site web, la mise en œuvre des politiques publiques, ainsi que la communication relative à l'implémentation de la SND30. Elle examine en outre les dispositifs de suivi de l'exécution des actions inscrites dans la stratégie sectorielle de gouvernance.



1) Évaluation de la communication : un site web fonctionnel mais aux contenus obsolètes



Le système de communication de l'OBC s'appuie sur un écosystème structuré autour d'une multitude de canaux d'information et de diffusion, parmi lesquels figurent un site web institutionnel et des présences actives sur les réseaux sociaux comme X (ancien Twitter) officiel, Facebook, LinkedIn professionnel, YouTube officiel, Instagram officiel.

Une analyse exhaustive de 13 critères d'évaluation de la plateforme web a mis en exergue huit atouts et cinq axes d'amélioration dont l'intégration judicieuse serait susceptible de consolider l'efficacité, d'élargir la portée et d'accroître l'impact global de ce dispositif de communication.

Huit axes forts :

- ✓ un site web fonctionnel et accessible via le lien <https://officedubac.cm/>;
- ✓ un site web sécurisé ;
- ✓ l'arborescence du site est particulièrement bien conçue, offrant une navigation à la fois fluide et intuitive, ce qui facilite l'accès à l'information pour les usagers ;
- ✓ la FAQ est disponible ;
- ✓ la présence d'une newsletter ;
- ✓ une large gamme d'informations est mise à la disposition des utilisateurs ;
- ✓ une présentation et une description de procédures;
- ✓ une digitalisation effective des procédures.

Cinq axes d'amélioration :

- ✓ le bilinguisme absent ;
- ✓ la mise à jour non effective ;
- ✓ l'absence du rapport annuel de performance 2023 sur le site web ;
- ✓ l'absence de la rubrique « recours » ;
- ✓ l'inexistence de la messagerie instantanée.



2) Pilotage stratégique des politiques publiques à améliorer



À ce niveau de l'analyse, l'évaluation du pilotage des politiques publiques par l'OBC est réalisée à travers quatre critères essentiels : la déclinaison des missions de l'entité en actions concrètes et en services destinés aux usagers, la digitalisation des procédures, la reddition des comptes, ainsi que l'adéquation des activités mises en œuvre avec les exigences techniques. Quelle est à ce jour la situation à l'OBC au regard de ces différents critères d'appréciation ?

Une communication claire tant sur l'exécution des missions que sur la qualité des prestations délivrées aux usagers.

L'Office du Baccalauréat du Cameroun est chargé :

- de la préparation et de l'organisation des examens du second cycle de l'enseignement secondaire qui sont :
 - ✓ baccalauréat de l'enseignement secondaire général
 - ✓ baccalauréat de l'enseignement secondaire technique
 - ✓ brevet de technicien
 - ✓ brevet professionnel
 - ✓ brevet d'études professionnelles
- de la collation des diplômes avec la Tutelle Technique ;
- des études visant à l'évaluation et à l'amélioration du système éducatif.

L'OBC traduit avec constance les missions qui lui sont dévolues en un ensemble d'actions opérationnelles. Celles-ci se matérialisent principalement par la préparation minutieuse et l'organisation méthodique des différents examens nationaux, qui relèvent de son sous-système depuis l'enregistrement des candidatures jusqu'à la publication des résultats.

Par ailleurs, elle réalise avec la tutelle la collation des diplômes pour les différents candidats ayant réussi aux examens nationaux.

Cette articulation harmonieuse entre missions institutionnelles et réalisations concrètes illustre la capacité de l'Office à conjuguer efficacité opérationnelle et respect des standards nationaux en matière d'évaluation et production des documents scolaires.



Capture d'écran de la journée de lancement du Baccalauréat ESG 2024 dans la région du Sud

Une digitalisation des procédures effective

Le processus de digitalisation des services au sein de l'OBC connaît une mise en œuvre effective, offrant aux usagers un accès simplifié et dématérialisé à un large éventail de prestations. À travers la plateforme epimexam, accessible depuis le site officiel de l'Office à l'adresse lien <https://epimexam.cm/>, les candidats peuvent aisément formuler des requêtes relatives à leurs candidatures, consulter leurs résultats, procéder à leurs inscriptions ainsi qu'effectuer ou vérifier des paiements en lien avec les services fournis. Par ailleurs, grâce à un partenariat technologique stratégique, l'OBC facilite la consultation des résultats des examens officiels (grâce à un numéro matricule), et l'obtention instantanée des informations par voie électronique.

Ce dispositif, alliant modernité, efficacité et accessibilité, illustre l'engagement de l'OBC en faveur de la dématérialisation et de l'amélioration continue de la qualité du service public éducatif.



Capture d'écran de la plateforme de centralisation des opérations de l'OBC et de plateforme de publication des résultats aux examens officiels

Une collaboration visible entre le MINESEC et l'OBC

Placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Secondaire (MINESEC), l'OBC bénéficie d'une autonomie fonctionnelle dans la mise en œuvre opérationnelle de ses missions. Elle entretient de lien de coopération avec sa tutelle matérialisée entre autres par la présence de madame le Ministre au lancement des épreuves écrites du Baccalauréat, au côté du chef d'Antenne OBC Littoral le 27 mai 2024. Une forte collaboration est également visible dans le processus de production des diplômes des différents examens officiels.

Peu de communication sur les activités inscrites dans la SND 30 et la Stratégie Sectorielle de la Gouvernance 2030

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement à l'horizon 2030, l'État entend impulser une modernisation profonde de l'action publique à travers entre autre la promotion effective du bilinguisme par la diffusion systématique et simultanée des documents administratifs en français et en anglais, la transition intégrale vers un écosystème numérique marquée par le passage complet de l'analogique au numérique, et l'amélioration substantielle de la qualité du service public, grâce à la simplification et à la dématérialisation des procédures administratives.

Malheureusement, aucune communication ne tient compte de ces exigences dans le site web.

Absence de reddition des comptes

L'absence de publication des états financiers, ainsi que de tout autre document de référence tel qu'un rapport annuel de performance, révèle une carence majeure en matière de transparence institutionnelle. En effet, cette opacité prive les parties prenantes d'informations nécessaires pour apprécier objectivement la situation financière et la performance économique de l'établissement. Or, dans un contexte où la transparence et la reddition de comptes s'affirment comme des exigences incontournables, un tel déficit d'information fragilise la crédibilité de l'institution. Il convient de rappeler que pour les entités relevant du secteur public, la diffusion régulière et exhaustive de données financières et de performance constituent non seulement un gage de bonne gouvernance, mais également un levier stratégique pour renforcer la légitimité et favoriser un accompagnement pertinent et éclairé des politiques mises en œuvre.

3) Des performances faibles pour l'OBC

Cette partie a pour objectif de restituer l'évaluation de la performance de l'OBC consignée dans les classements officiels arrêtés par le Ministère des Finances (MINFI), notamment les arrêtés N°00000201 du 4 mai 2020 et N°00000001 du 1er janvier 2023.

En trois ans, l'OBC n'a connu aucun changement de catégorie

Les arrêtés N°00000201 du 4 mai 2020 et N°00000001 du 1er janvier 2023 émis par le MINFI, rappellent le classement des établissements publics par catégories (par ordre d'importance décroissante de 1 à 5). Ces textes réglementaires précisent d'une part, la catégorie attribuée à chaque entité en 2020 et d'autre part les dynamiques de mobilité observées en 2023, qu'il s'agisse d'une progression vers une catégorie supérieure, d'une régression ou d'une stagnation. En outre, il convient de souligner que cette classification n'est pas neutre, puisqu'elle détermine le niveau de rémunération alloué aux dirigeants des dites entités.

À l'analyse de ces arrêtés, il apparaît que l'OBC demeure classée en catégorie 4, ce qui traduit une absence d'évolution significative de sa performance financière au cours de la durée considérée. Cette stabilité catégorielle peut être analysée comme le signe d'une stagnation de sa trajectoire organisationnelle, malgré des efforts observés dans l'exécution de ses missions.

TABLEAU 1 : RÉCAPITULATIF DES MISSIONS ET ACTIVITÉS DE L'OBC

GRANDS AXES	MISSIONS	DÉCLINAISON EN ACTIVITÉS
<p>Organisation, gestion des examens officiels et certification des diplômes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et organisation des examens du second cycle de l'enseignement secondaire. • Collation des diplômes en collaboration avec la tutelle technique 	<p>Gestion informatisée des inscriptions et des résultats ;</p> <ul style="list-style-type: none"> – Redéfinition des rôles des différents intervenants aux examens ; – Institution à l'intention des chargés de mission, d'un bulletin quotidien d'information – pour le suivi des examens ; – Assainissement et stabilisation des données ; – Définition des mécanismes de sécurisation des épreuves, des copies, des résultats et des diplômes ; – Délivrance systématique des attestations de réussite/relevés de notes ; – Institution d'une commission de contrôle de qualité des résultats ; – Élaboration d'une grille officielle des taux de paiement des prestations aux examens ; – Création des centres de billetage en vue d'une déconcentration du paiement des prestations aux examens ; – Institution des pré-délibérations ; – Conception et mise en œuvre d'un plan directeur de circulation des copies ; – Publication systématique d'un palmarès des établissements à chaque session ; – Production des annales ;
<p>Étude, évaluation et amélioration du système éducatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'études et de recherches visant à évaluer et à améliorer le système éducatif 	<p>Stabilisation du statut du personnel OBC, jusque-là précaire : signature des contrats, mise en place d'une grille des salaires ; harmonie avec l'administration fiscale, détachement du personnel fonctionnaire.</p>



Contacts

Tél. : (+237) 222232160 / 670613049 / 696384834

E.mail : contact@obivsolutions.com

Web : www.obivsolutions.com

BP : 7942 - Yaoundé - Cameroun.

Av FOCH, face Crédit Foncier Capitole

@OBIV Solutions



À compter du 15 avril 2024, le Laboratoire de recherches O'LAB d'OBIV Solutions publie, tous les 15 du mois, une note de conjoncture des agences considérées comme les entreprises ou établissements publics placés sous la tutelle des 20 ministères du secteur de gouvernance.